



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 038-213803547-20260310-260302BCFUBA-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 10 mars 2026

2026-03-01

L'an deux mille vingt-six et le mardi dix mars à vingt heures zéro minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric Milani, Maire

Présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine MOLLIER adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani,
Conseillers,

Absent excusé et représenté : Maryline Rivollet (Représentée par Estelle Milani)

Absents non excusés et non représentés : Léa Mollier

Secrétaire de séance : Karine MOLLIER

Date de la convocation : 04/03/2026

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 7

Délibération rendue exécutoire

après publication le :

et dépôt en préfecture le :

• **Objet :** Délibération Approbation du Compte Financier Unique 2025 - Budget principal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget principal,

Considérant que le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des opérations budgétaires exécutées au cours de l'exercice 2025,

Après présentation du Compte Financier Unique 2025 du budget principal,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents. Monsieur le Maire, ayant quitté la salle au moment du vote du CFU, ne prend pas part au vote.

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget principal qui fait apparaître :

Section de fonctionnement

- Résultat de l'exercice : 33 500,11 €
- Résultat antérieur reporté : 60 611,69 €
- Résultat cumulé de fonctionnement : 94 111,80 €

Section d'investissement

- Excédent d'investissement (R001) : 71 138,30 €

Restes à réaliser

- Dépenses : 0,00 €
- Recettes : 0,00 €
- Solde des restes à réaliser : 0,00 €

CONSTATE

- Un résultat de clôture 2025 en section de fonctionnement de 94 111,80 €,
- Un excédent d'investissement de 71 138,30 €.

DIT

Que l'affectation des résultats fera l'objet d'une délibération distincte.

Ainsi fait et délibéré le jour susdit, au registre sont les signatures.

Secrétaire de Séance
Karine MOLLIER



A St Albin de Vaulserre,
Le 10 mars 2026.

Le Maire,
Cédric MILANI

